

Environnement
d'aujourd'hui,
santé de demain

Outil élaboré au cœur des territoires, pour le citoyen, le Plan Régional Santé Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur 2009-2013 (PRSE2), se décline selon trois enjeux Eau, Air et Connaissance.

Environnement et Santé

Mobilisation
Projets
Territoires
Opérationnel
Santé
Acteurs
Participation
Concertation
Consultation
Développement Durable
Dynamique
Evolutif
Agriculture



Le premier plan régional approuvé en France



Une large consultation

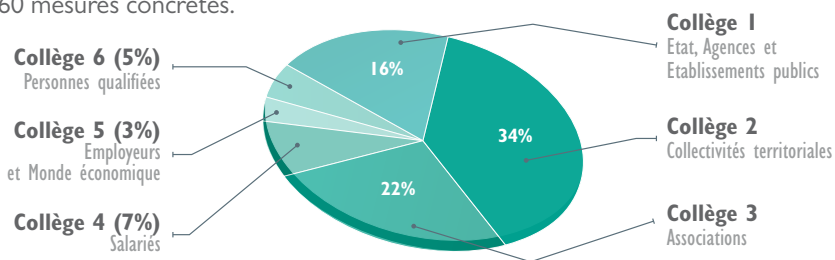
Quatre phases de consultation pour recueillir l'avis des acteurs sur :

- > Le projet de PNSE2* (Janvier 2009)
- > Les actions à mener dans le cadre du PRSE2** (Février 2009)
- > Les enjeux du PRSE2** (Automne 2009)
- > Le projet de plans d'actions et les porteurs de projets du PRSE2** (Printemps 2010)

Les acteurs institutionnels du territoire ont été consultés à l'occasion de six CODERST élargis (Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques). Le grand public a été consulté par Internet, une conférence de presse en ayant fait l'annonce.

Une mobilisation forte et durable

Lors de la phase d'élaboration, ce sont plus de 600 personnes, issues des différents collèges, qui ont contribué à l'élaboration des 3 plans d'actions, composés de près de 60 mesures concrètes.



Une représentation équilibrée : dans les instances, lors des décisions, pour la présidence des Comités de Suivi des Projets (CSP).

* Plan National Santé Environnement
** Plan Régional Santé Environnement



Une mise en œuvre maîtrisée



La gouvernance : le Groupe Régional Santé Environnement (GRSE)

- > Présidé par l'Agence Régionale de Santé et le Préfet de Région
- > Plus de 100 membres actifs
- > Réunions annuelles

La charte partenariale

Engagement réciproque :

- > Des pilotes institutionnels du PRSE
- > Des présidents de chaque enjeu
- > Des porteurs de projets

La labellisation et le suivi des projets : les Comités de Suivi des Projets (CSP)

- > Un comité pour chaque enjeu
- > Plus de 40 membres actifs
- > Réunions bi-annuelles

Le label

- > Certification de l'inscription d'un projet au Plan Régional Santé Environnement
- > Engagement du porteur au respect de la charte
- > Eligibilité à l'appel à projets Santé Environnement





Des réponses ciblées



Enjeu Eau

Pierre APLINCOURT (Union Régionale Vie et Nature)

Président du CSP de l'Enjeu Eau

Vice-Présidente : **Fanny FREY** (Union Régionale Vie et Nature)

> **Sécuriser et garantir l'accès de tous à une ressource de qualité afin de réduire les effets sanitaires liés aux différents usages de l'eau**

> **Un plan d'actions en 22 mesures et 50 projets (*)**



Enjeu Air

Louis COSTEPLANE (Communauté d'agglomération Grand Avignon)

Président du CSP de l'Enjeu Air

Vice-Présidente : **Carmen HEUMANN** (Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile)

> **Réduire et contrôler les expositions à la pollution atmosphérique ayant un impact sur la santé**

> **Un plan d'actions en 22 mesures et 68 projets (*)**



Enjeu Connaissance

Dominique MARANINCHI (Université de la Méditerranée)

Président du CSP de l'Enjeu Connaissance

Vice-Président : **Pr. François EISINGER** (Institut Paoli Calmettes)

> **Favoriser la connaissance, la recherche, l'information et l'éducation sur les risques sanitaires actuels et émergents liés à l'environnement**

> **Un plan d'actions en 13 mesures et 54 projets (*)**



(*) Nombre de projets au 31 décembre 2011. Le PRSE, plan évolutif, accueille de nouveaux projets pendant toute sa durée.



Réduire l'impact de l'environnement sur la santé



Le poids des facteurs environnementaux sur la santé

Les chiffres de l'OMS :

> 24% des maladies dans le monde sont causées par des expositions environnementales qui peuvent être évitées (communiqué du 16 juin 2006)

> 19% des cancers peuvent être attribués à l'environnement, y compris au milieu professionnel (conférence internationale sur les déterminants environnementaux et professionnels du cancer, Asturias, 17 et 18 mars 2011)

Le poids sanitaire des atteintes à l'environnement représenterait de 0,5 à 3,2 % du PIB des pays de l'OCDE à hauts revenus, c'est-à-dire un coût approximatif (hors maladies professionnelles) de l'ordre de 600 € par habitant et par an.

C'est pour répondre à ces enjeux, que la France a prévu dans la loi de santé publique du 9 août 2004 l'élaboration, tous les 5 ans, d'un plan national santé environnement, décliné au niveau des régions.

➔ La santé environnementale qu'est-ce que c'est ?

« La santé environnementale comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de vie, déterminés par des facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Elle concerne également les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures, y compris le cadre de vie, ainsi que les mesures de gestion qui y sont associées » (OMS, conférence d'Helsinki 1994)

➔ Comment se manifestent les problèmes de santé liés à l'environnement ?

Les impacts potentiels de l'environnement sur la santé sont multiples mais difficiles à mesurer en population générale. Les effets de la pollution atmosphérique sur les affections cardio-respiratoires ont été mis en évidence par plusieurs études. D'autres maladies liées à l'exposition à de fortes doses de polluants sont bien documentées dans le milieu professionnel : cancers liés à l'amiante ou à d'autres substances chimiques, maladies des reins liées aux métaux lourds, atteintes du système nerveux liées aux pesticides, par exemple.

➔ Pourquoi ces problèmes sont-ils si difficiles à identifier ?

Trois éléments peuvent expliquer cette difficulté :

- > L'environnement n'est qu'un facteur parmi d'autres de dégradation de l'état de santé, il est donc difficile de prouver la part d'origine environnementale d'une maladie ;
- > La maladie se déclenche souvent plusieurs mois/années après l'exposition aux agents dangereux ;
- > Tous les individus ne réagissent pas de la même façon à leur environnement. Certains sont plus sensibles du fait de leur âge, de leur état de santé ou de leur capital génétique. Les enfants et les femmes enceintes sont considérés comme des groupes de population particulièrement sensibles.



Le Réseau Santé Environnement en Provence-Alpes-Côte d'Azur



WWW.PRSE-PACA.FR

Toutes les informations utiles du PRSE PACA

- > Rendez-vous
- > Plans d'actions
- > Partenaires
- > Projets
- > Démarche de labellisation
- > Le livret conseil

Une newsletter trimestrielle

- > Suivre l'actualité du PRSE PACA
- > Noter les événements en lien avec la santé environnement
- > Faire connaître les acteurs

Inscrivez-vous

newsletter@prse-paca.fr

